

الإجابة النموذجية

الإجابة عن السؤال الأول: 5(ن)

Les trois piliers fondamentaux

Le modèle de la ville compacte repose sur trois principes indissociables :

- La densité élevée : Il s'agit de favoriser une densité résidentielle relativement élevée dans les quartiers. La densification consiste à augmenter le nombre de bâtiments ou la population dans une zone déjà urbanisée pour optimiser l'usage des réseaux existants.
- La mixité fonctionnelle : Ce principe consiste à regrouper au même endroit l'habitat, les emplois, les commerces et les services. Cela permet de varier les besoins et les temps de déplacement, évitant ainsi la saturation des transports aux heures de pointe.
- La Mixité sociale : Ce troisième pilier vise à favoriser les interactions sociales et le « vivre-ensemble » en intégrant différentes catégories de population au sein des mêmes quartiers. En retissant du lien social, la ville compacte cherche à être non seulement efficace d'un point de vue environnemental, mais aussi plus humaine et dynamique économiquement .

Citez les autres appellations : «Villes de courtes distances », la « ville du quart d'heure »

الإجابة عن السؤال الثاني: 3(ن)

. L'étalement urbain a : amplifié l'écartement de l'espace social,

A renforcé la croissance du trafic automobile et contribué à la dégradation des ressources environnementales, augmente consommations de carburant et pollutions .

الإجابة عن السؤال الثالث 3(ن)

• La mixité sociale désigne le fait que, dans un même lieu, vivent ou se fréquentent des personnes appartenant à des milieux sociaux différents (revenus, professions, origines, cultures, âges).

Elle complète la structure urbaine pour assurer une diversité de populations au sein des mêmes quartiers.

- Recherche de mixité sociale par l'habitat (mélange d'habitat en propriété et d'habitat locatif)
- présence de logements sociaux),
- de mixité générationnelle,
- et de mixité fonctionnelle (le quartier doit associer des logements, des lieux de loisirs, des commerces, et des bureaux).

الإجابة عن السؤال الرابع : 4(ن)

Les ODD : 17 objectifs

Objectif 11 : Villes et communautés durables

الإجابة عن السؤال الخامس : ٥(ن)

Les cinq principes de méthode

Pour atteindre ces finalités, l'Agenda 21 repose sur des principes opérationnels universels :

Principe	Définition	Outils
Participation	Implication de tous les acteurs (habitants, entreprises, associations, élus)	Concertation, ateliers participatifs, observatoires citoyens
Transversalité	Décloisonnement des politiques sectorielles (transport, habitat, économie)	Gouvernance intégrée, commissions interservices
Stratégie d'amélioration continue	Démarche itérative, évaluation continue, ajustements réguliers	Cycles évaluatifs pluriannuels, ajustement des actions
Organisation du pilotage	Clarté des responsabilités et des rôles	Comités de pilotage, coordonnateurs A21
Évaluation partagée	Suivi des résultats de façon transparente	Indicateurs communs, tableau de bord public